

Compte rendu du conseil municipal du 02 Mars 2015

Eclairage public : compte rendu des décisions du Maire n°1/2015

Le conseil municipal a accepté et entériné une décision de Monsieur le Maire. Le Conseil Municipal a accepté l'offre de la Société BOUYGUES relative au projet de dissimulation de réseau d'éclairage public dans le quartier des Estubiers/Jardiniers pour un montant de 24 699€HT.

Construction d'un groupe scolaire : emprunt relais pour financer la TVA

Comme prévu dans le plan de financement présenté en début de projet, il est nécessaire de contacter un emprunt de 350 000€ sous forme de prêt relais pour financer la TVA dans l'attente du remboursement sous forme de FCTVA.

C'est la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche qui a proposé un prêt de 350 000€ Ce prêt portera intérêt au taux de 1.60%. Sa durée est de 18 mois à compter du point de départ de l'amortissement. Le remboursement du capital s'effectuera in fine, les intérêts seront payés à échéance trimestrielle. Les frais de dossier s'élèvent à 0.15% du montant du financement soit 525€.

Cimetière : reprise de concession

Le conseil municipal a donné l'autorisation de reprendre les concessions de plus de trente ans en état d'abandon dans le cimetière communal.

Cet état d'abandon a été constaté à deux reprises, à trois ans d'intervalle les 30 novembre 2011 et 7 janvier 2015, dans les conditions prévues par la loi.